

qui n'étaient que des catarrhes pulmonaires avec fièvre lente et marasme, ont été guéris par l'usage des fraises.

On vante les fraises écrasées avec du miel pour soulager les douleurs qui ont leur siège à la rate.

Un correspondant du *Sud Est* écrit ce qui suit :

"Depuis une douzaine d'années, nous avons beaucoup à nous plaindre de notre estomac; quelques minimes et légers que fussent nos repas, nous ne faisons que de mauvaises digestions. On nous conseilla fortement les fraises et dès que nous pûmes en acheter, nous en consommâmes régulièrement en trois repas, déjeuner, dîner et souper, environ une livre, du 1er juin au 8 septembre, fraises de jardins et des bois.

"Très promptement nous nous aperçûmes d'un mieux, qui devint bientôt normal, avec augmentation d'appétit et règlement de nos fonctions. De petites infirmités que l'âge avancé (72 ans) avait amenées en surrogation, ont disparu. Ainsi, le matin, nous éprouvions des embarras pectoraux qui occasionnaient des toux fatigantes, ils ont cessé; il semble que nos forces se sont accrues. Nous attribuons cette amélioration à la disparition d'état normal d'échauffement, causé par une vie de bureau trop sédentaire.

Produit agricole le plus avantageux.

En produit agricole, quel est le plus avantageux? est-ce le bétail? est-ce les céréales? Voilà une des questions les plus importantes, et qui depuis déjà de longues années occupe l'attention de ceux qui ont vivement à cœur le progrès agricole.

Il est difficile que les deux produits puissent donner chacun un égal bénéfice, quelque soit celui qui domine; c'est d'autant plus difficile que l'un est généralement subordonné à l'autre, par cette excellente raison que la terre ne peut donner que ce qu'elle a en éléments organiques; quand on les a convertis en végétaux et qu'on les lui prend, il faut, pour ne pas l'épuiser, lui rendre les éléments qu'elle possédait. Il y a là un roulement continu obligé de prendre les produits et rendre les matières premières. Le premier est la conséquence du deuxième. La question est alors: Comment peut-on obtenir ce roulement avec le plus de bénéfice possible? Car c'est là la question que le cultivateur doit d'abord se poser dans les différentes branches d'industrie agricole qu'il désire exploiter.

Les cultivateurs qui résident dans le voisinage des villes se procurent facilement les engrais dont ils ont besoin et à bon compte, car à chaque voyage de légumes qu'ils y portent ils en ramènent un voyage d'engrais, soit fumier ou cendres, déchets de cuisine, etc.; ils peuvent alors se passer d'élever des bestiaux.

Mais ceux qui sont éloignés des villes sont forcément obligés de faire de l'élevage en raison de l'étendue de leurs propriétés. Car, ainsi que le dit Bugaud: "Si vous voulez du blé, ayez du fumier; pour avoir du fumier, ayez des bestiaux; pour avoir des bestiaux ayez des pâturages: hors de ces principes, point de récoltes."

Le fait est d'une évidence incontestable, pour la raison qu'on ne retire d'un sac que ce qu'on y met. Et cependant que de cultivateurs n'y réfléchissent pas! la routine les rive à leur mauvais voie, et ils

se plaignent de leur misère quand ils ne peuvent que se l'attribuer.

Nous citons ici une preuve à l'appui de ce qui précède. Puisse-t-elle convertir les indifférents. A l'égard de ceux qui s'obstinent à ne pas marcher de l'avant, on suivant la voie du progrès nous ne l'espérons pas; plus d'instruction donnée à leurs enfants pourra seule sortir ceux-ci de l'indifférence dans laquelle ont vécu leurs pères. Et ça prendra encore du temps, si l'on refuse à donner à nos enfants l'instruction agricole qui leur est nécessaire.

Nous lisons dans un traité d'agriculture ce qui suit.

"Deux propriétaires étaient contigus sur un coteau, l'un supérieur et l'autre inférieur. Le supérieur avait quelques pauvres bestiaux qui lui fournissaient la sixième ou huitième partie des engrais qu'il aurait fallu pour une culture convenable de sa propriété. Il ne faisait rien pour améliorer sa position; au contraire il la laissait empirer. Ainsi les fumiers qu'il sortait de son étable étaient placés sur une pente et lavés par la pluie; le purin s'en écoulait par le chemin et allait passer devant son voisin inférieur; celui-ci, qui n'aurait pas perdu un brin de paille, ne manquait pas, en temps de pluie, de pratiquer un petit barrage collectif qui amenait, dans ses réservoirs à fumiers, le fumier de son libéral voisin. Surpris un jour par celui-ci dans ce travail, au lieu de profiter de la leçon du plus riche que lui, le prodigue lui dit en riant, et presque par moquerie: "Vous êtes un malin, vous ne laissez rien perdre."

On se demande, après un tel fait, quelle leçon, quelle instruction pourrait-on donner à un tel homme et à beaucoup de ses semblables, qui puissent opérer quelques changements dans leurs manières de faire. Il n'y a, répétons-le, que l'instruction donnée à leurs enfants qui pourra modifier cet état de choses; il faut les pétrir avec d'autres idées, les tirer de leur espèce de sauvagerie, autrement tel père tel fils.

La nourriture des veaux.

M. l'écrivain du *Rural Canadien* dit qu'un grand mal parmi les éleveurs de bêtes à cornes, c'est de donner aux veaux une nourriture trop riche et qui les plus souvent occasionne des diarrhées à ces jeunes animaux. Trois pintes de lait par jour sont suffisantes à un veau qui n'a pas encore atteint l'âge d'un mois; cette quantité peut être augmentée de quatre à cinq pintes à la fin du deuxième mois de leur âge, avec addition d'un peu de foin ou d'herbe.

Choses et autres.

Plants de fraisiers "Sharpless" en vente à la pépinière de M. Aug. Dupuis, au Village des Aulnaies, comté de l'Islet. — Il y a quelques jours, nous avons visité la pépinière de M. Aug. Dupuis, si renommée pour la bonne variété d'arbres fruitiers et de plants de menus fruits qu'elle renferme. Nous y avons surtout remarqué un espace assez considérable consacré à la culture de fraisiers "Sharpless," dont une partie était réservée à la propagation de plants fraisiers destinés à la vente. M. Dupuis peut dès à présent envoyer de ces plants, par la maille, à ceux qui lui en feront la demande. Voici le prix de vente: douze plants pour 50 cts, ou trente plants pour \$1.00.

Encouragement accordé aux serviteurs d'une ferme. — Il y a quelques jours nous avons imprimé la liste des prix accordés par la Société d'horticulture du comté de l'Islet, et ce qui nous a